

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

**CONSEIL DE QUARTIER D'INSTALLATION COTEAUX BEAUCLAIR
LE 27 FEVRIER 2024 SALLE MOTRICITE ECOLE DOLTO**

Les membres présents : Mr DIAZ Denis ; Mr PAPIER Florent ; Mr Philippe ANTHOINE ; Mme VOLPE Cristelle ; Mr AIT HATRIT Yacine ; Mr HUNKELER Patrick ; Mme FOULON Flavie ; Mme BOKE Déborah ; Mme RIVET Clémence ; Mme BEKHTAOUI Olfa ; Mr BLUMA-BIESIADA Dorota ; Mme BROWN Magali

Excusé : Mr MARTINET Alexis

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

M. PERNES, Adjoint du quartier Coteaux Beauclair
M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité
M. BANNIER, Brigadier-chef principal
M. LANTOINE, Chef de la police municipale
Mme CHRETIEN, adjointe au chef de la police municipale
Mme VAVASSORI : 1^{ère} adjointe au maire en charge des espaces publics
M. TOURE : Directeur général adjoint
Mme LE DEM : cheffe de service propreté

Ordre du Jour :

- **Présentation et accueil des membres**
- **La propreté/ les PAV dans le quartier en présence de Mme VAVASSORI, 1^{ère} adjointe au maire en charge des espaces publics, de la mobilité, du cadre de vie et de l'écologie urbaine.**
- **La sécurité en présence de la Police municipale**
- **Points divers (projet 2024 ?)**

Présentation et accueil des membres

M. PERNES : je suis ravi d'ouvrir ce premier conseil de quartier d'installation. Le conseil Coteaux Beauclair a été créé officiellement le 16 novembre 2023. Je ferai de mon mieux pour vous accompagner et permettre la prise en compte de vos propositions. Je souhaite que nous puissions avoir des débats respectueux de chacun. Ensemble, construisons des réunions productives. Je vous souhaite donc la bienvenue à ce conseil d'installation. Les conseils se tiennent tous les 3 mois, Mme BUSSUGU vous a envoyé le calendrier prévisionnel de nos séances. J'excuse M. LE MAIRE qui n'a pas pu être avec nous ce soir, mais il sera présent au prochain conseil de quartier, de même que GPGE qui n'a pas pu se libérer.

La propreté/ Les PAV

Mme VAVASSORI : Vous êtes dans un éco-quartier et la gestion des déchets se fait par les points d'apports volontaires (PAV). Cette compétence est gérée par le Territoire. La gestion de cette problématique nous a amenés, entre autres, à créer la brigade de l'environnement en novembre 2022. Après une première action pédagogique sur le terrain, dorénavant la brigade est enfin habilitée à sanctionner toutes personnes qui ne respectent pas le cadre de vie.

Si vous avez des questions, nous pourrions échanger de manière plus libre, qu'en dites-vous ?

Mme RIVET : Merci pour cette proposition et pour votre présence. Je pense qu'il faut revoir les jours de collecte car c'est vraiment le premier problème. Il faudrait redéfinir quels sont les jours de collecte afin que chacun soit vigilant.

Mme VAVASSORI : J'ai fait ce jour (27 février) un tour des éco-quartiers avec la nouvelle directrice de la valorisation des déchets pour GPGE. Elle a pris connaissance d'un certain nombre de dysfonctionnements. J'ai d'ailleurs appris que les PAV devant la boulangerie sont en panne, et le sont du fait du collecteur prestataire. Nous avons insisté sur la nécessité de respecter les délais de réparation et avons demandé l'application de pénalités en cas de retard, conformément au contrat qui prévoit un délai d'intervention maximal de 48 heures.

M. HUNKELER : Je pense qu'il n'y a pas suffisamment de PAV par rapport aux nombres d'habitants.

Mme VAVASSORI : Il y en a bien assez selon le nombre d'habitants.

Mme FOULON : Les PAV sont pleins car les commerces y mettent leurs déchets.

Mme VAVASSORI : Effectivement, les commerces utilisent les PAV. J'ai essayé de voir avec les commerçants pour qu'ils puissent contracter auprès d'un prestataire une prestation de collecte de leurs déchets d'activité. Nous avons récemment appris que GPGE pouvait assurer la collecte des

déchets des commerces. Mais la question que l'on se pose à présent, c'est comment ? La proposition était de fournir aux commerçants des bacs à collecte fermés à clés, qui seraient conservés dans un local poubelle au sein de leurs coques commerciales. Il se trouve que certains commerçants ont un local poubelle mais l'ont affecté à d'autres missions (approvisionnement). De plus, il y a d'autres coques commerciales qui n'ont pas de local poubelle. Je me suis renseigné auprès de notre direction de l'urbanisme et la présence d'un local poubelle n'est pas obligatoire. Lorsqu'il y aura un réceptacle spécifique pour la collecte des déchets des commerces, il y aura une collecte spécifique.

J'ai demandé à Dora de me fournir son bail pour que je puisse voir ce qui est indiqué.

Mme BEKHTAOUI : Il est nécessaire de mettre en place un passage supplémentaire pour les commerçants.

M. ANTHOINE : nous proposons d'ajouter plus de passage, soit quatre passages dans la semaine pour les ordures ménagères.

Mme VAVASSORI : Une demande de passage le samedi avait été effectuée. Toutefois, sa mise en place n'a pas été concluante selon SEPUR. Par conséquent, cela a été reporté au vendredi. Ce qui a été vu avec la directrice est qu'il sera fait un constat pour identifier les jours où il y a le plus de remplissage. Le lundi c'est évident qu'il faut un passage.

Mme RIVET : Nous souhaitons obtenir des chiffres concernant le constat non concluant du samedi. Nombre d'entre nous ont constaté le besoin de collecte le samedi. Nous avons également participé à des réunions où nous avons souligné la nécessité d'un passage ce jour-là. Nous proposons la solution du samedi qui semblait plutôt positive, et aujourd'hui, ils changent les choses sans consultation ni avec les habitants ni avec la Ville.

Mme VAVASSORI : de notre côté, nous avons également appuyer cette demande du samedi. J'ai fait ce retour à Mme HUARD, cependant elle vient d'arriver et n'a pas encore toutes les réponses. Nous avons conclu de lui faire remonter tous les signalements qu'ils soient petits ou grands. Elle doit par la suite nous faire de vraies propositions.

M. ANTHOINE : qu'en est-il du nettoyage quotidien des PAV ?

Mme LE DEM : le contrat entre SEPUR et GPGE ne prévoit qu'un seul nettoyage par an ce qui est dérisoire. Depuis fin décembre la ville a acquis un nettoyeur haute pression. Dorénavant, il y aura un nettoyage par mois, nous reverrons la fréquence si nécessaire à l'été.

Mme RIVET : Je pense que vous devrez verbaliser lorsque les PAV sont en panne mais, il faudrait revoir à la baisse les verbalisations lorsque les PAV sont en panne.

Mme VAVASSORI : Nous pouvons compter sur l'appréciation de la brigade de l'environnement pour gérer cette problématique. Je pense également que l'implication de la directrice va nous permettre d'améliorer la situation. Par contre, j'ai demandé à ce qu'on nous mette à disposition systématiquement des containers lorsque les délais de réparations des PAV sont importants.

M. HUNKELER : dans mon bâtiment il n'y a pas de PAV et les gens ne font pas l'effort pour trouver d'autres containers. Nous sommes confrontés à de nombreuses incivilités et nous luttons quotidiennement pour faire évoluer les comportements.

Mme RIVET : Nous avons eu plusieurs vagues d'emménagement et d'autres vont arriver, notamment avec l'arrivée du métro. Il faudra continuer la pédagogie pour sensibiliser sur la propreté.

Mme VAVASSORI : Maintenant que le conseil de quartier est constitué, nous pouvons travailler à mettre en place des animations pédagogiques avec GPGE. Un kit de bienvenue est prévu, ainsi que des informations sur les déchèteries. D'ailleurs, pour information, sachez que vos livreurs (Darty ou autre) peuvent/doivent repartir avec vos cartons.

J'aimerais conclure en disant que je reste à votre disposition concernant ce sujet.

Mme FOULON : il n'y a pas de corbeille au niveau du parc.

Mme LE DEM : c'est noté.

La sécurité dans votre quartier

M. LANTOINE : Mme BUSSUGU nous a transmis vos questions et je viens vous apporter des éléments de réponse. Je souhaite commencer par vous fournir des informations d'ordre général. Actuellement, il y a 35 agents de la Police Municipale, 6 agents de surveillance de la voie publique et 4 agents de la brigade de l'environnement. Nos horaires de travail sont actuellement de 7h à 22h30, mais cette amplitude va évoluer jusqu'à 3h du matin d'ici cet été, en lien avec les projets structurants qui vont s'installer dans votre quartier (métros + Nikito).

Concernant la sécurité, il est prévu d'installer 42 caméras sur neuf sites identifiés dans le quartier. L'objectif est d'avoir une couverture visuelle complète, allant du rond-point de l'Europe à la station de métro. Ces caméras seront de différents types, destinées à la gestion de la circulation, l'identification des personnes, le contrôle du stationnement, la protection des personnes, etc.

La vidéoprotection sera étendue sur votre quartier d'ici la fin du semestre 2024. Rosny Sous-Bois est proactive en matière de sécurité. En collaboration avec Mme VAVASSORI, nous prévoyons de créer

des zones réglementées de stationnement dans le but de favoriser la régulation et le renouvellement des places de parking. Une étude sur la mobilité urbaine est également en cours.

En ce qui concerne les infractions de stationnement, nous observons principalement des véhicules mal garés près des commerces alimentaires pour des achats rapides (comme aller chercher du pain ou des cigarettes). Actuellement, nous tolérons ces stationnements en raison de l'installation de nouveaux commerces, mais cette tolérance prendra fin dans quelques mois.

Concernant la sécurité du quartier, notamment les effractions et les vols, je ne peux pas commenter davantage l'incident en cours d'enquête impliquant un commerçant du quartier. Cependant, il est crucial de sensibiliser les copropriétaires et les habitants à la vigilance, notamment en signalant tout véhicule suspect. Il serait également utile de discuter avec vos syndicats pour installer des caméras de surveillance dans vos immeubles et revoir les délais de fermeture des portes d'entrée.

Mme BROWN : nous avons tous ici le problème des gens qui s'infiltrent. La nuit si je suis toute seule dans le parking, je n'irais certainement pas dire à une personne de ne pas rentrer.

M. LANTOINE : les appartements sont livrés avec des équipements standards. Nous nous sommes aperçus que dans les copropriétés, il y a vol de colis. A partir du moment où vous mettez en place une caméra, ce sera plus facile de faire les identifications.

Mme BEKHTAOUI : Il n'y a pas assez de présence de la police la nuit et lorsqu'on vous appelle on reçoit très peu de visites et/ ou de retours. Le maire avait promis plus de policiers, nous sommes à demi mandat nous ne voyons pas ces investissements.

M. LANTOINE : Nous comptons actuellement 35 postes pourvus. La moyenne nationale est de cinq agents pour 10 000 habitants, tandis qu'à Rosny, nous en avons sept. Nous sommes donc plutôt bien équipés. En ce qui concerne notre présence, le bassin de vie s'agrandit. Avec l'arrivée du métro et l'installation de NIKITO, nous aurons à gérer un flux considérable. Notre service évoluera automatiquement pour répondre à ces nouvelles installations.

Pour ce qui est de nos patrouilles sur le terrain, nous utilisons un logiciel de géolocalisation qui nous permet de quantifier nos passages. Par exemple, au cours d'un trimestre, nous avons réalisé 223 heures de présence rue Gabriel Péri et 203 heures rue de Lisbonne. En termes de passages, nous en avons comptabilisé 4000 sur la rue de Lisbonne et 5600 sur Gabriel Péri.

En ce qui concerne la gestion des flux humains, nous avons engagé une collaboration étroite avec la police nationale. L'objectif est de mener des opérations aux heures de pointe pour marquer notre présence de manière significative.

Pour ce qui est des Jeux Olympiques, je tiens à préciser qu'à l'heure actuelle, nous manquons de données provenant de la Préfecture. Nous ne disposons d'aucune tendance concernant les flux de voyageurs, la fréquentation possible ou les reports vers d'autres villes. Quant à l'impact sur la fréquentation des logements dans le quartier, je ne saurais rien dire avec certitude. Nous restons tout de même vigilants et ferons le nécessaire pour assurer votre sécurité durant cette période estivale.

Mme VOLPE : À la sortie de Bois Perrier, il nous ait systématiquement proposé des paquets de cigarettes. Que faites-vous pour lutter contre ces vendeurs ? J'ai peur qu'avec l'arrivée du Métro, nous ayons les mêmes individus dans notre quartier

Mme CHRETIEN : nous les interpellons systématiquement et détruisons leurs stocks de marchandises. Il faut nous appeler immédiatement.

M. DAUPHINOT : ici, nous sommes face à une guerre d'usure. La police n'a pas d'autres leviers répressifs que celui de détruire leurs marchandises à chaque interpellation.

Mme BEKHTAOUI : Seriez-vous autorisé à intervenir au sein du métro ?

M. LANTOINE : nous n'avons pas vocation d'emprunter les transports. Nous allons travailler en coordination avec les autres villes et les autres autorités compétentes pour sécuriser les abords du métro. Dans un premier temps, chacun doit s'approprier ses compétences.

Mme RIVET : qu'en est-il de votre intervention dans nos résidences ?

M. LANTOINE : Nous avons envoyé un courrier aux copropriétaires pour demander l'autorisation d'accès dans vos immeubles. Il s'agit d'une réquisition qui nous permet naturellement de faire des tours dans vos immeubles et dans vos parkings. Seule la police nationale a le droit d'entrée dans vos immeubles sans autorisation. Pour la police municipale, c'est autre chose. Pour lutter contre les vols, les dégradations et autres délits, il serait judicieux que chaque copropriétaire nous donne ces accès. Nous pouvons ainsi avoir une présence dissuasive.

M. DAUPHINOT : Par contre, la réquisition doit être nominative pour la police municipale. Cette réquisition les autorise à être présents dans les parties privées. Imaginons, la police descend dans votre parking et tombe sur des trafiquants qui transportent 10 kg de drogue. Devant un tribunal, le cas peut être relaxé car la PM n'avait aucune autorisation de pénétrer dans les parties privées d'une habitation. Cette réquisition est donc obligatoire pour leur intervention.

Mme BROWN : est-il prévu l'amélioration de l'éclairage entre le métro et les premières habitations ?

Mme VAVASSORI : c'est prévu mais pas dans l'immédiat.

M. TOURE : nous allons faire remonter cette information

M. PAPIER : avez-vous prévu des aménagements sous le viaduc pour lutter contre l'installation des vendeurs illégaux ?

Mme VAVASSORI : oui nous allons installer 150 arceaux vélos.

M. AIT HATRIT : qu'en est-il de la station du Vélib ?

Mme VAVASSORI : retour d'une station vélib du côté de la Boissière.

Points divers :

Mme BUSSUGU : pour information, vous disposer d'un budget de 6300 euros pour mettre en place un projet dans votre quartier. Je vous laisse échanger entre vous, et au prochain conseil de quartier nous devrions voter votre projet 2024.

M. PERNES : merci à vous pour votre présence pour ce premier conseil de quartier pour le secteur de Coteaux Beauclair. Merci pour ces discussions animées et constructives. Rendez-vous en juin pour le prochain conseil. Nous aurons donc la présence de M. LE MAIRE ainsi que la présence de GPGE.